Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 28 (1998)
Heft: 5

Artikel: Témoignage : un ado de 80 ans!
Autor: Rey, Joseph
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-826696

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

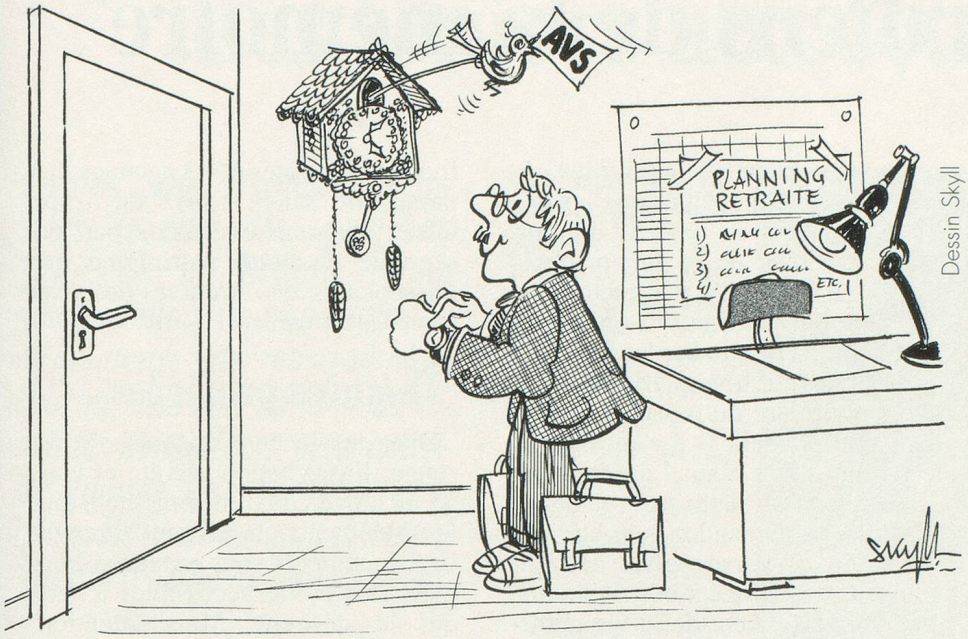

Dessin Skyll

de sa situation personnelle. La 11e révision de l'AVS, plus souple, va dans ce sens. Mais entre les désirs de Berne et la réalité, il y a un véritable fossé, creusé par la conjoncture.

Au moment où le phénomène de la mondialisation assure la prospérité aux entreprises qui «dégraissent» leur personnel, l'heure de la retraite peut sonner pour n'importe qui dès 55 ans. Au choc psychologique s'ajoute souvent un problème de gros sous. Toutes les entreprises n'offrent pas à leur «jeunes retraités» poussés vers la porte de sortie un pont AVS, qui permet de tenir, financièrement, jusqu'au jour de la retraite officielle.

On a calculé qu'une rente correspondant à 70% du dernier salaire permettait à l'heureux bénéficiaire de conserver son train de vie. Cela se trouve chez les employés de banque, de la chimie et de certaines entreprises socialement bien adaptées. Pas chez le malheureux quinquagénaire qui se retrouve au chômage après une «compression de personnel»...

Rester actif

En conservant une activité régulière, un retraité, qu'il ait 50, 60, 70 ans ou 102 ans comme Milton Garland, garde contact avec la réalité. Il n'a pas une impression désagréable d'inutilité et, surtout, il conserve une bonne forme physique et psychique. «J'aime mon travail, car il me permet de faire fonctionner mes neurones», me confiait récemment un confrère largement atteint par la limite fatidique et qui n'a pas brisé sa plume pour autant...

On reproche parfois aux retraités actifs de «manger le pain des jeunes travailleurs». Ce n'est pas tout à fait exact. On les emploie surtout pour de petits boulots mal rémunérés, qui permettent néanmoins de «beurrer les épinards». Mais les seniors sont également très précieux pour leur mémoire et leur expérience: deux éléments qui font de plus en plus défaut dans notre société dirigée par de jeunes loups à peine sevrés.

En fin de compte, chacun décide à quelle heure sonnera sa retraite et ce n'est pas le plus important. Souvenez-vous que la vie ne va pas s'arrêter pour autant et qu'il y a mille choses à faire de son temps libre. Du boulot rémunéré au bénévolat en passant par la transmission des valeurs essentielles aux jeunes générations.

J.-R. P.

LE MOIS PROCHAIN
Important:
ayez de grands projets!

TÉMOIGNAGE
Un ado de 80 ans!

«En raison de restructurations, j'ai pris ma retraite à 62 ans. Il y a donc tout juste vingt ans. J'avais travaillé de longues années à l'Etat de Fribourg, en qualité d'administrateur du service dentaire scolaire et de l'assurance maladie des écoliers, puis au secrétariat central du Syndicat chrétien.

Comme il faut continuer à rester actif dans un monde qui ignore de plus en plus les retraités, j'ai participé à la création, en 1978, de la Fédération suisse des retraités. Le départ a été très difficile, mais la situation a évolué de manière positive.

Aujourd'hui, il y a un nombre toujours plus important de retraités qui se disent: à quoi servons-nous? C'est pour eux que nous nous engageons.

Président de cette fédération des retraités, je suis resté très actif et très engagé et je dois reconnaître que cette fonction m'aide énormément, tant sur le plan physique que psychique. Il y a des vieux de 20 ans, moi, je suis un adolescent de 80 ans...

De plus, je tiens régulièrement une rubrique dans «L'Objectif», qui est un périodique fribourgeois. Cet exercice intellectuel me permet de conserver une mémoire vivante.

A mon avis, l'âge de la retraite devrait être flexible, sans aucune contrainte économique. L'ouvrier de chantier devrait pouvoir prendre sa retraite à 60 ans s'il est fatigué, et toucher une retraite suffisante grâce à un fonds de solidarité. La société lui doit bien ça...»

Joseph Rey, Fribourg